

304 m de large, 12 m de haut et 2 km de long d'incompétences

Par Patrick Thiery, Président de Picardie Nature

Partout en France, y compris en Picardie, des personnes se mobilisent contre un modèle de développement toujours plus consommateur de ressources naturelles, qui dégrade l'environnement et altère les liens sociaux. l'association PICARDIE NATURE, tout comme sa fédération nationale FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, ne cesse de porter un plaidoyer pour l'intérêt général, pour que le développement durable devienne une réalité.

Le mouvement FNE est aujourd'hui en deuil. Rémi FRAISSE, jeune militant investi au sein de Nature Midi Pyrénées, est décédé le samedi 25 octobre, en marge d'une manifestation contre le projet de retenue d'eau à Sivens dans le Tarn. Rémi était un bénévole actif au sein de Nature Midi Pyrénées. Il étudiait la flore protégée des milieux naturels remarquables en Haute Garonne.

PICARDIE NATURE se sent donc tout particulièrement concernée par ce drame. Nous condamnons bien évidemment les violences qui entourent la lutte contre le projet inutile de barrage à vocation agricole qui ne servira que les intérêts de quelques uns avides de développer la maïsiculture et détruira un site remarquable. Nous condamnons aussi l'acharnement des forces de police, sur place, en vallée du Testet depuis le 1er septembre.

Faut-il rappeler que la Nature apporte des services à l'Homme, des services de production, de régulation et de bien-être et qu'il convient d'être attentif à la préservation de ces services écosystémiques. Leur dégradation est bien réelle, même en Picardie et porte le nom de pollution des rivières par les PCB, pollution des nappes par les nitrates, pollution de l'air par les particules fines, pesticides, etc...

Patrick Thiery lors du rassemblement organisé par Picardie Nature - Photo : JM Faucillon

Nous ne le répéterons jamais assez, une zone humide est une infrastructure naturelle utile à l'Homme. C'est donc en toute logique que trois institutions et non des moindres, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Midi-Pyrénées, le Conseil National de la Protection de la Nature et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ont rendu un avis négatif sur le projet de barrage de Sivens.

Au-delà de ces avis d'experts foulés au pied par l'État et la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, ce dossier désastreux est la conséquence de politiques publiques dévoyées. Il est l'exemple même d'un projet à l'opposé des règles élémentaires en matière d'aménagement dans un site naturel :

- **surdimensionnement du projet par rapport aux besoins réels**
- **absence d'étude alternative au projet pourtant obligatoire depuis la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature**
- **absence du triptyque Éviter, Réduire, Compenser**
- **absence de prise en compte des limites de la réserve en eau.**

Le rapport des experts nommés par le gouvernement aboutit aux mêmes conclusions que celles émises par FNE Midi-Pyrénées depuis longtemps.



Il est plus que temps de mettre en perspective les financements publics dévoyés pour des projets coûteux, dont l'intérêt économique n'est pas prouvé et les comparer aux aides financières octroyées pour une agriculture plus soutenable.

Le barrage de Sivens, c'est l'exemple même d'une mauvaise gestion environnementale qui génère une crise sociétale !
Le barrage de Sivens c'est une sorte de surdité des pouvoirs publics qui finalement altère la démocratie !

Le barrage de Sivens c'est une facture exorbitante aux frais du contribuable !

Le coût de la construction du barrage est estimé à 8 400 000 € et serait financé à 100% par des fonds publics (50% Agence de l'eau, 30% fonds européens et 20% départements). Le projet est porté par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, une société d'économie mixte dont les administrateurs sont des élus et des représentants des chambres d'agriculture.

Elle a des missions contradictoires puisqu'elle est payée pour évaluer l'utilité des projets, pour réaliser les études et est désignée maitre d'œuvre par le préfet pour les réaliser.

Cherchez les erreurs !

Patrick Thiery lors du rassemblement organisé par Picardie Nature - Photo : JM Faucillon